

**Concilier vie professionnelle
et vie privée
En
Finançant les services à la
personne à titre privé
par le compte professionnel**

L'entreprise

- ✓ franchiseur Agréé en 2006
- ✓ réseau national en création (limoges, saint Etienne, paris...)
- ✓ 4 secteurs d'activité
 - Entretien de la maison,
 - Jardinage/Bricolage,
 - Services Informatique,
 - Autour de l'enfant.

Services à la personne





HEXA ACADEMIE UN ORGANISME INTERNE DE FORMATION

Une charte qualité

Une convention de pré recrutement avec Pôle Emploi

Une formation initiale de 200 Heures

Une formation continue

- DATE DE CREATION 2005
- LES SERVICES ENCADRES
- LES FINANCEMENTS POSSIBLES
 - Particuliers
 - entreprise

Pour qui

- Les entreprises commerciales et professionnelles
- Les professions libérales et agricoles
- Soumises à l'IR ou à l'IS selon le régime réel d'imposition
- Exclus : auto entrepreneurs et micro entreprise

- Le chef d'entreprise
- Si entreprise personne morale : pdg, dg, dg délégués; membres du directoire, gérant
- Tous les salariés même attribution
- Entreprises et sociétés non employeurs, chef d'entreprise, et mandataires sociaux

- ✓ Pour les particuliers les CESU défiscalisés à 50 % : crédit d'impôt ou réduction d'impôt

- ✓ Pour les professionnels 2 dispositifs innovants et exclusifs
 - Hexa Indépendant (imposé à l'Impôt sur le Revenu IR)
 - Hexa Entreprise (imposé à l'Impôt sur les sociétés IS)

- HEXA INDEPENDANT et HEXA ENTREPRISE, deux dispositifs exclusifs validés par un rescrit fiscal, une consultation du cabinet Fidal, l'AGA des Chirurgiens dentistes, la maison de la Pharmacie, KPMG...
- Ces dispositifs ont été présentés à plus de 100 cabinets d'expertise comptable ,des partenaires, Gestion 4, ABCB...

Le principe :

Gagner du temps professionnel en améliorant votre vie privée.

Vous financez avec votre compte professionnel des services à la personne, que vous utilisez dans votre vie privée

Le plafond annuel de l'aide est de 1830 euros par bénéficiaire

Avantages pour votre activité professionnelle

Charges déductibles fiscalement

- Vous diminuez votre Impôt sur le Revenu
- Vous diminuez vos charges sociales
- et vous bénéficiez du Crédit d'impôt famille 25%

Avantages pour votre vie privée

Ni une rémunération, ni un avantage en nature
Pas de charges sociales, ni de contributions
Non imposable
Améliore le confort de vie

Calcul pour un indépendant à l'IR

Pour un taux marginal d'imposition de 41% et un taux de charges sociales de 35%.

CALCUL : 1830 €

Diminution de 641 euros des charges sociales ($1830 \times 35\%$)

+ Diminution de 488 euros de l'IR ($((1830-640) \times 41\%)$)

+ Réduction d'impôt de 456 euros ($1830 \times 25\%$)

= soit 1585 € → Coût réel 245 €

Soit une défiscalisation de **86,6 %**

SOIT 245 € par personne pour 88 heures de ménage = moins de 3 € l'heure de ménage

Le principe :

L'entreprise finance des services à la personne pour
Le chef d'entreprise, les mandataires, les TNS et les salariés

Vous financez avec votre compte professionnel des services à la personne, que vous utilisez dans votre vie privée

Vos salariés peuvent choisir d'en bénéficier

Le plafond annuel de l'aide est de 1830 euros par bénéficiaire

Avantages pour l'entreprise

- Charges déductibles fiscalement
 - Vous diminuez votre Impôt sur les sociétés
 - Crédit d'impôt famille 25%
- Pas d'avantage acquis pour les salariés

Avantages pour votre vie privée

- Ni une rémunération, ni un avantage en nature
- Pas de charges sociales, ni de contributions
- Non imposable
- Amélioration du confort de vie

Une entreprise à l'IS et 5 salariés

Pour un impôt sur les sociétés de 33.33%.

6 bénéficiaires à 1830 euros soit 10 980 euro alloués.

+ Diminution de 3659 euros de l'IS de $(1830 \times 6 \times 33,33\%)$

+ Réduction d'impôt de 2745 euros $(1830 \times 6 \times 25\%)$

soit une économie de 6404 euros

Coût réel : 4 575 euros

Soit une défiscalisation de 60 %

**Soit par personne : 762 € ce qui correspond à
9,50 € par heure ménage**

Coût réel d'une augmentation

1830 euros d'augmentation annuelle

Coût pour l'employeur

Gain pour le salarié

2653 euros chargés

1281 euros (après charges et impôt)

Avec Hexa Entreprise

762 euros

1830 euros

EMPLOYEUR

- ✓ Donne du pouvoir d'achat aux salariés.
- ✓ Montant défiscalisé de 60% à 90%
- ✓ Cout divisé par trois par rapport a une augmentation de salaire classique.
- ✓ L'aide peut être modifiée ou supprimée chaque année.
- ✓ Abondement possible
- ✓ Fidélisation des salariés
- ✓ Compensation de la perte des heures supplémentaires par ex

BENEFICIAIRE

- ✓ Avantage perçu à 100%.
- ✓ 0 charges et contributions,
- ✓ 0 impôt
- ✓ Un catalogue de services très large et cessibles.
- ✓ Cumul avec le Cesu à 50%
- ✓ Le bénéficiaire n'est pas employeur des personnes qui interviennent chez lui.
- ✓ HEXA Service gère l'administratif.

3 obligations

- Le préfinancement des prestations
- L'obligation de le proposer à l'ensemble des salariés.
- LE PLAFOND DE 1830 € par bénéficiaire

- Plafond des avantages fiscaux : 10 000 €
- Déclaration des charges sociales au réel et non au forfait pour l'employeur particulier
- TMI à 45%
- Augmentation de 6% du RSI

➤ Sans Hexa Indépendant

Vous payez votre salarié 10,00 €/h soit 19,26 €/h avec l'ensemble des cotisations et les congés payés.

Avec le crédit d'impôt de 50% le coût réel est de 9,63 €/h

➤ Avec Hexa Indépendant

Vous payez Hexa service 21,90 €/h chargés

Avec le dispositif le coût réel est de 4,50 €/h (avec 30% de charges sociales et TMI à 30% + crédit d'impôt) dans la limite du plafond de 1830€ et de 10,95 € pour les heures au-delà du plafond.

Vos obligations CESU

- Contrat de travail, lettre d'engagement
- Augmentation de 3% à 3 ans d'ancienneté et 1% chaque année
- Prise en charge du transport au prorata du nombre des heures
- Souscrire une garantie de responsabilité civile professionnelle
- Préavis si licenciement ou démission
- Jours fériés, accident du travail.....

Pourquoi choisir HEXA SERVICE?

- 1- pour financer vos services à la personne par votre compte professionnel et bénéficier de vraies économies
- 2- pour avoir un seul interlocuteur pour tous vos besoins
- 3- pour vous libérer du temps et de toutes vos obligations d'employeur
- 4- pour avoir un service de qualité et une réactivité

Sylvie BRETON

14 rue Sainte Catherine

42000 SAINT ETIENNE

06 12 99 18 64

0 810 401 420

s.breton@hexa-service.com

www.hexa-service.com